

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



L'expérience récente des Comités de quartier à Saint-Étienne Recent experiences of Neighbourhood Groups in Saint-Etienne La experiencia reciente de los comités de barrio en Saint-Étienne

Jacques Ion and André Micoud

Number 4 (44), Fall 1980

Logement et luttes urbaines

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035056ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035056ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (print)

2369-6400 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ion, J. & Micoud, A. (1980). L'expérience récente des Comités de quartier à Saint-Étienne. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (4), 160–166.
<https://doi.org/10.7202/1035056ar>

Article abstract

Citizen groups have sprung up recently in the city of Saint-Etienne in a context that is characterized by two main features: (1) the new political will at the national level to stimulate local and regional democracy and (2) the victory of the left-wing parties in recent municipal elections. This article attempts to analyse the content and role of these new neighbourhood organizations. Three types of committees are defined in function of the types of relationships that they have worked out with the people that they are supposed to represent.

The author examines the nature of the changes in traditional municipal politics that these groups have been able to bring about.

L'expérience récente des Comités de quartier à Saint-Étienne

J. Ion, A. Micoud

Nous nous proposons d'analyser sommairement un cas précis : celui, dans la ville de Saint-Étienne, du développement d'une forme particulière de groupement établi sur une base résidentielle : les comités de quartier. Bien que cette forme de mobilisation ne soit ni entièrement nouvelle, ni spécifique à la ville étudiée, son audience récente et ses capacités d'action ne sauraient pourtant être séparées d'une conjoncture spécifique, celle de la victoire, aux élections municipales de 1977, d'une liste d'union de la gauche, ni surtout d'un contexte idéo-politique beaucoup plus large qui, à l'échelle de la France toute entière, se trouve présentement affecter l'ensemble des règles traditionnelles du jeu socio-politique local.

Saint-Étienne, commune de plus de 200 000 habitants, sise au sein d'un vieux bassin industriel à forte population ouvrière, est aujourd'hui touchée par la récession du charbon, du textile et de la mécanique, toutes industries qui ont fortement marqué la cité jusque dans son organisation spatiale où se côtoient encore des quartiers structurés autour des métiers dominants (armuriers, passementiers, mineurs, etc.). Or, première caractéristique, cette structuration par quartier n'avait, jusqu'il y a peu, pas donné naissance à des groupements fondés spécifiquement sur une base géographique : même si, concrètement, les associations et les formes de la vie collective s'organisaient bien à cette échelle, c'était presque toujours, en première référence, par rapport à des clivages idéo-politiques, lesquels ne

faisaient que reproduire localement les grandes oppositions idéologiques (« Rouges » contre « Blancs », Républicains contre cléricaux) à l'oeuvre sur la scène politique nationale. Ainsi, les oeuvres et activités de la paroisse d'un côté, l'école laïque et ses prolongements associatifs de l'autre, se trouvaient-elles, sur la même base géographique du quartier, comme les deux pôles majeurs de la vie sociale, quadrillant (souvent à travers des activités et des modes d'intervention très voisins) tout l'espace-temps des pratiques de la vie hors-travail, de la petite enfance à la mort.

Deuxième caractéristique, cette fois-ci spécifique de la ville de Saint-Étienne : une tradition de non-autonomisation des actions menées sur le terrain de ce qu'il est convenu d'appeler le cadre de vie. Expliquons-nous : d'une part, la grande majorité des luttes menées dans les grands ensembles sur le logement (grèves des charges, mobilisations contre les hausses de loyers, comités anti-expulsion, etc.) ont été menées à l'initiative d'organisations liées au mouvement ouvrier — ce qui n'est pas rare en France — mais, fait plus notable, avec une présence effective de militants ouvriers connus politiquement ou syndicalement (par exemple la première grande action dans les logements H.L.M. a été conduite en tant qu'habitant par un des dirigeants départementaux du syndicat C.G.T., aujourd'hui devenu maire de la commune). D'autre part et surtout, alors que dans beaucoup d'autres cités françaises, les mouvements urbains revendicatifs conduits autour des

problèmes d'équipements collectifs de quartier mobilisaient principalement des représentants des nouvelles couches techniciennes et intellectuelles de la petite bourgeoisie pour lesquelles ces luttes apparaissent souvent rétrospectivement comme un des moyens de leur constitution en tant que fraction de classe et le tremplin de leur arrivée sur les scènes politiques locales, à Saint-Étienne, ces couches, faiblement représentées en raison de la structure économique de la ville, ont vu leurs actions en quelque sorte « encadrées » par les organisations traditionnelles du mouvement ouvrier (par exemple, la première structuration d'un comité de quartier est née, assez paradoxalement, d'une action de soutien à la grande grève des mineurs de 1963).

Reste à situer très rapidement ce qui est peut-être le plus important pour comprendre les formes de groupements à base résidentielle apparues ou vivifiées depuis l'arrivée de la gauche à la mairie, à savoir la conjoncture nationale dans son double aspect d'une crise de légitimité des modes traditionnels de gestion et de représentation des populations localisées, articulée à l'émergence et la divulgation d'un nouveau discours sur la participation et la démocratie locale ; toutes choses qui ne sont pas sans lien avec la nécessité pour l'État de gérer de façon spécifique les problèmes nouveaux surgis de l'urbanisation engendrée par l'industrialisation de la France dans les trois décennies suivant la seconde guerre mondiale ; qui ne sont pas sans lien enfin avec la nécessité pour l'État capitaliste en période de crise internationale, de déléguer certaines tâches pour mieux contrôler l'essentiel. De telle sorte que les nouvelles couches moyennes seraient à même de prendre localement le relais de la petite bourgeoisie traditionnelle dont la plupart des effectifs sont laminés par l'évolution présente du capitalisme. Mais, au lieu de le faire sur la base du consensus laïque et républicain, cette délégation de gestion se ferait sur la base de règles du jeu local entièrement renouvelées, dans lequel la participation, la déconcentration des procédures de décision, l'information, l'associationnisme, la valorisation du résidentiel, la mise en place de procédures de consultation directe des habitants, viendraient renouveler les vieux principes de la représentation par délégation. Faire de la commune, non plus le dernier échelon de l'État ou un microcosme de la Nation, mais un niveau de rassemblement d'exigences définies à

l'échelle de ses propres découpages territoriaux. Remplacer le citoyen par l'habitant ou l'usager.

D'où l'importance, dans cette thématique à laquelle chacun ne peut plus que souscrire et qui a d'ailleurs marqué les élections municipales de 1977, de la notion de quartier.

Ce qui n'est pas peu paradoxal quand on note que la réalité du quartier comme unité complexe de vie de travail et de vie hors travail est en train de disparaître alors même que la vie de quartier devient progressivement norme obligée. C'est que de support pédagogique qu'il était dans les luttes liées aux mutations de l'espace urbain, le quartier est progressivement devenu, en effet, objet de revendication en soi : quand disparaissent ses fondements matériels, le voilà érigé en réalité à construire. Et ce processus, élaboré sur les nouveaux espaces urbains, tend peu à peu à s'appliquer à la totalité de l'espace urbain.

C'est dans ce contexte, trop brièvement rappelé, qu'il faut situer la création ou le nouveau développement des comités de quartier à Saint-Étienne.

Un an après les élections, dix comités de quartier se sont officiellement déclarés¹.

Constitués à partir de regroupements antérieurs ou formés ex-nihilo, leur création, quasiment partout, a été suscitée soit par des militants du Parti socialiste (P.S.) ou proches de lui, soit par des travailleurs sociaux de quartier. D'ailleurs, dans presque tous les cas, ce sont les groupements de gauche ou les responsables d'équipements de quartier qui, concrètement, en assurent l'animation et la direction.

Les groupements de gauche, cela veut dire les partis politiques, directement ou sous le couvert d'autres associations. Parmi celles-ci, les plus représentées sont incontestablement la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV)², les associations de parents d'élèves ; mais on trouve aussi des associations familiales, des associations de résidents (notamment amicales de locataires) et, non situés sur l'échiquier politique, quelques groupements spécialisés (loisirs, 3e âge, jeunes, etc.). Deuxième composante principale : les représentants ou professionnels des équipements de quartier : MJC (Maison des jeunes et de la culture), centres sociaux, Amicales laïques ; ce sont eux qui, la plupart du temps, assurent le minimum d'infrastructure matérielle. Dernière composante : les curés des paroisses,

tantôt invités dans un souci de représentation de l'ensemble des courants idéologiques, tantôt présents de par leur action propre sur le quartier.

En résumé, peu d'individus isolés, pas un seul groupement de commerçants comme cela existe dans d'autres villes, pas de représentants ès-qualité des partis du centre et de la droite ; par contre, une grande majorité de militants d'organisations de gauche avec beaucoup de « doubles casquettes », d'assez nombreux professionnels de l'animation et également une forte participation féminine.

Quant à l'action de ces comités, rien que l'on ne pourrait pressentir : interventions sur des problèmes de circulation, d'équipements (poste, marché, maison de quartier, foyer de jeunes), organisation de fêtes, enquêtes auprès de la population, bulletins d'information, délégations en mairie, etc.

Au-delà de cette description, il s'agit de comprendre comment fonctionnent ces comités et quelle peut être la place de ces institutions nouvelles dans la gestion du territoire communal. Pour ce faire, nous proposons, à titre d'hypothèse, une catégorisation qui, sans doute, ne va pas sans forcer la réalité, mais devrait permettre la discussion critique.

Cette catégorisation scinde l'ensemble « Comités de quartier » en trois types ou plutôt en trois modèles. Ce qui, en effet, fait distinction, ce n'est pas un ou plusieurs critères, mais la façon même dont se présente globalement le cadre d'action de ces comités, leur rapport à la population, ce qu'il est possible ou non de dire en leur sein, etc.

Ce qui apparaît d'emblée comme une différence qui irait de soi, c'est le partage des comités de quartier en trois ensembles que l'on a choisis, par convention, d'appeler « A », « B » et « C ».

Les comités de quartier de type « A »

Ils se caractérisent d'abord par leur type de représentation et le rapport qu'elle suppose à la population représentée. Il s'agit d'une représentation relativement « notabilisée » en ce sens que les principaux membres tiennent leur représentation, d'une part, de l'association qui les délègue, mais autant et sinon plus du fait qu'ils sont largement connus de tous dans le quartier où ils habitent depuis longtemps, voire où ils sont nés. Ce modèle

de comité se caractérise donc par un rapport à la population quasi naturel. En effet, c'est tous les jours qu'on se rencontre dans la rue, chez les commerçants, sur la place de l'église et il est facile alors d'échanger les nouvelles, d'élaborer les réclamations, d'ébaucher le programme des prochaines réunions.

À l'évidence, ce rapport à la population va de pair avec l'existence d'une population relativement stable et avec un type d'urbanisation ancienne, celui du quartier village (dont le centre serait la place de l'église avec ses commerces et ses cafés) qui regroupait des populations spécifiques, typées par la profession exercée.

Ces quartiers connaissent une forte dégradation de leur habitat ; ce phénomène n'a pas été compensé par suffisamment de constructions neuves ou de rénovation de logements pour retenir la population désireuse du confort moderne et susceptible d'y accéder. Aussi remarque-t-on, à côté d'un certain dépeuplement, le vieillissement de la population et l'installation, parfois massive, des étrangers dans des logements à bas prix ainsi libérés.

La vie sociale autrefois interne, qui s'organisait autour de la paroisse et l'amicale laïque, a perdu beaucoup de sa vitalité. Il y a crise d'identité d'une population ancienne mais de moins en moins majoritaire, qui s'efforce de préserver son territoire et de lui redonner un sens au moment où il n'est plus qu'une pièce parmi d'autres de l'ensemble de l'agglomération urbaine. D'où l'essai de sensibilisation à une conscience collective par la création de bulletins réguliers d'information, l'organisation de réjouissances populaires...

Bref, une forme d'organisation et des actions qui ne s'inscrivent pas spécifiquement dans le nouveau cadre ouvert par la victoire de la gauche, même si cette dernière a pu le revitaliser. Une organisation et des actions qui, surtout, ne se pensent pas dans les nouvelles règles du jeu démocratique local ; non qu'elles les rejettent, mais parce qu'elles les ignorent ; et donc qui, tout en attendant de la municipalité qu'elle ne les oublie pas et leur accorde une aide accrue, n'en continuent pas moins à se percevoir à la seule échelle de leurs préoccupations locales.

Les comités de quartier de type « B »

Par définition, ils s'opposent aux précédents. Ainsi, au contraire des précédents :

— Leurs membres participants y tiennent leur place de ce qu'ils sont représentants d'associations et leur poids de représentativité est fonction du poids spécifique de ces associations. C'est quasi uniquement à travers ces associations que s'établit ou est censée s'établir la relation avec les habitants du quartier.

D'ailleurs, l'action menée par ces comités, même si ce n'est pas toujours apparent, est en quelque sorte à double détente : il s'agit évidemment de faire aboutir des revendications précises, notamment et surtout en matière d'équipements divers nécessaires à la vie du quartier, mais il s'agit également, pour les participants, d'établir un rapport de force politique, que ce soit avec le pouvoir municipal (ceci avant les élections de mars 1977), que ce soit entre les partis de gauche, et tous les représentants des associations diverses sont participants peu ou prou de cet enjeu politique.

— Leur espace géographique est incertain, fluctuant selon les actions, délimité de façon très lâche ; en quelque sorte, il n'est pas constitué. Il apparaît ainsi plus comme moyen de revendication que comme objet propre, alors même cependant que le discours idéologique sur la nécessité de construire « un vrai quartier » constitue un des référents déterminants de l'action des animateurs.

— De façon plus générale, l'invocation d'une véritable démocratie locale, l'appel à la participation des usagers sont partie intégrante du cadre d'énonciation et d'action de ce modèle de comité. Déjà ces thèmes allaient de pair avec une volonté revendicative qui s'inscrivait dans l'organisation plus ou moins cohérente du siège de l'ancienne municipalité. Même lorsqu'ils n'apparaissent formellement qu'après mars 1977, ces comités s'inscrivent dans ce processus. Les associations qui les composent ont été partie prenante de la victoire de la gauche et il existe de fait une grande proximité entre les animateurs des comités de quartier et les nouveaux élus.

— Le rapport à la population de ces comités est aussi différent. En effet, dans les quartiers plus récemment urbanisés, si des réseaux de sociabilité existent bien, ils n'ont que de façon seconde un fondement proprement territorial. De telle sorte que

le rapport est très distancié entre la fédération de représentants de groupements (l'appareil de militants) et la masse de la population, qu'il s'agisse d'ouvriers ou de cadres moyens pour lesquels le quartier n'est que le lieu du logement dont la voiture permet de s'échapper. Tout au plus, demandent-ils aux animateurs du comité qu'ils intercèdent pour que leur soit facilité au mieux et au plus vite l'accès à un certain nombre de services. D'où le décalage entre des représentants qui s'expriment en termes de quartier et leurs supposés mandants dont l'espace social est, soit sans commune mesure avec celui du quartier (c'est le cas des nouvelles couches moyennes), soit complètement éclaté entre le lieu de travail, le logement et les espaces familiaux antérieurs, les lieux de week-end, etc. (cas des employés et ouvriers) et qui se trouvent donc plus prompts peut-être à se mobiliser sur des actions ponctuelles qu'à jouer le nouveau jeu de la démocratie à la base dans les quartiers de la cité.

Si la nature des rapports entre la forme organisationnelle *comités de quartier* et les populations qu'elle est censée représenter est donc différente selon les deux modèles, il n'en reste pas moins qu'à l'intérieur de chacune de ces formes, les animateurs sont, si l'on peut dire, sur la même longueur d'onde. Chaque modèle a son propre code, son propre langage qui se trouve partagé par l'ensemble des participants. Or c'est ce consensus initial interne qui n'existe pas dans le troisième modèle et qui rend peut-être son appréhension moins aisée que celle des deux premiers.

Les comités de quartier de type « C »

Le clivage précédent n'épuise pas la liste des comités de quartier existants. Il reste un ensemble de comités de quartier qui, de par leurs caractéristiques communes, ont un statut intermédiaire et qui révèlent d'autres problèmes.

— Tout d'abord, ces comités concernent des quartiers qui, avec des nuances, présentent une certaine parenté entre eux. On se trouve en présence d'un tissu urbain ancien, mais *profondément déstructuré* par des constructions et rénovations récentes : ce sont, soit des logements sociaux (locatifs ou copropriété), soit des immeubles de moyen standing. Ce renouvellement de l'habitat, non seulement a dilué

les caractéristiques qui faisaient de ces secteurs urbains des sortes de quartiers anciens, un peu semblables à ceux que nous avons évoqués plus haut, mais dans le même mouvement, a modifié les composantes de la population.

On y rencontre ainsi une population ouvrière numériquement importante, évidemment dans les diverses formes de logement social, population assez stable, souvent proche de son lieu de travail. Cette implantation ancienne dans le quartier a permis à certains éléments de cette population ouvrière de développer une vie associative active, dans les associations familiales notamment, ou dans la mouvance d'équipements collectifs comme les centres sociaux.

Une autre fraction de population est constituée par les couches moyennes, plus récemment installées, plus mobiles en fonction de leur cursus professionnel ou de leur promotion sociale.

La composition ainsi diversifiée de la population explique sans doute une caractéristique politique de ces quartiers : globalement ce sont ceux où le clivage droite/gauche a été le moins affirmé aux dernières élections municipales, où donc la majorité n'est pas encore clairement réalisée. Il n'est pas besoin d'insister pour comprendre que l'évolution de ces quartiers « intermédiaires » représente un enjeu politique important dans les années qui viennent.

— Deuxième point important : ces comités de quartier ont tous été créés dans le sillage des élections municipales, même si, à certains endroits, avaient existé auparavant des modes de regroupement ponctuels. Ils apparaissent donc comme une création nouvelle : on avait évoqué leur possibilité pendant la campagne électorale ; la victoire de la liste de gauche a permis leur remise en place rapide durant l'été 1977.

— Troisième point intéressant : la création de ces comités a été impulsée par un équipement socio-culturel du quartier : une Maison des jeunes dans un cas, des centres sociaux ailleurs.

Il faut relever que les équipements socio-culturels de type ancien, comme les Amicales laïques, pourtant vivants parfois, sont restés plutôt sur la touche ; et ce sont les équipements récents qui ont développé une certaine animation dans le quartier, qui se révèlent moteurs. Du moins, les animateurs ou/et les équipes de gestion de ces équipements : pour eux comme pour les associations familiales ou

la Confédération syndicale du cadre de vie, il semble que les comités de quartier soient alors arrivés à leur heure, comme un prologement de leur action, comme un élargissement de la prise en charge des problèmes des quartiers. Pourtant — et c'est peut-être le point commun le plus remarquable à tous ces comités — cette inscription dans un processus existant n'est pas pour autant gage d'un consensus. Alors même que tous les autres comités implantés dans de vieux quartiers (type A) ou en urbanisation récente (type B) ont très vite trouvé en leur sein un langage respectif commun, une problématique fédérative, la situation est toute différente concernant ce troisième modèle.

Ici, les codes de départ sont nombreux, les marges sont fluctuantes, les processus de légitimation non arrêtés et donc les possibilités de méprise beaucoup plus importantes. Ce n'est peut-être pas une coïncidence si c'est ce modèle qui est encore le plus souvent à la recherche de ses modalités de fonctionnement et si c'est là que l'on trouve l'organisation la plus souple, une responsabilité des réunions tournante, comme si l'on ne voulait pas laisser trop de pouvoirs à certains leaders ou à certaines associations. Plus qu'ailleurs, les enjeux de ces comités de quartier sont importants. D'abord parce que les populations représentées (classes ouvrières et couches moyennes pour dire vite) n'ont ni le même langage, ni les mêmes référents, ni les mêmes intérêts, ni probablement la même vision de l'avenir du quartier, comme de la mise en place et de l'utilisation des équipements. Ensuite, parce que c'est dans ces quartiers, dont la physionomie politique est relativement mouvante, que la gauche aura à affirmer sa légitimité. Enfin, parce que, plus qu'ailleurs, a ici du poids la parole des professionnels de l'animation et de l'action socio-culturelle ; or ce langage fut aussi celui des partis de gauche lors de la campagne, et l'instauration des comités peut alors n'apparaître que comme la création d'antennes de quartier de la nouvelle municipalité. Quitte à aller un peu plus loin dans l'interprétation, on se demande si à certains égards, les professionnels de l'animation dont le poids est assez fort dans ces comités de quartier du type « C », ne pourraient pas être considérés comme des suppléants quasi-délégués pour une couverture systématique des quartiers et plus spécialement là où les populations déstructurées ne peuvent pas prendre en charge

elles-mêmes l'institution intermédiaire qu'est un comité. L'hypothèse, pour forte qu'elle puisse paraître, demanderait à être approfondie.

Bref, ce troisième modèle réalise, sans doute, provisoirement, le seul exemple à Saint-Étienne où les nouvelles règles du jeu s'expriment en tant que telles ; où des professionnels du cadre de vie croient pouvoir être pris au sérieux. Or l'analyse a montré la difficulté à terme, à Saint-Étienne, d'une telle position, quand elle se développe indépendamment des organisations politiques. D'où sans doute, la place particulière de ces nouveaux comités dont le devenir pourrait tout autant être celui du déclin rapide par éclatement ou celui d'un développement sur la base du seul consensus admissible par tous les intervenants : celui technico-participatif que les travailleurs sociaux seraient d'autant plus à même d'imposer qu'en l'absence d'autres structures, ils se retrouvent ici en position de monopole pour assurer le fonctionnement matériel du comité. C'est du moins ce que semble déjà indiquer l'évolution récente de quelques-uns d'entre eux.

Donc en résumé, trois modèles de comités que l'on pourrait définir sommairement de la façon suivante :

— Un premier, « A », caractéristique des vieux quartiers encore fortement marqués par l'empreinte des métiers, qui se fonde sur une communauté de mode de vie dont la base se retreint de jour en jour et tente de défendre, sans autre lien avec la municipalité que le souci qu'elle ne les oublie point, une identité déjà presque perdue.

— Un second, « B », plutôt représenté dans les zones nouvellement urbanisées dont le fonctionnement se fonde, au delà du discours participatif, sur les organisations politiques de gauche aujourd'hui sur la scène politique locale et qui le structurent autant qu'elles le soutiennent.

— Un troisième, « C », où les diverses composantes sociologiques n'ont pas encore, comme dans le second cas, des porte-voix politiques suffisamment organisés et forts pour prétendre parler en leur nom et où une place demeure pour l'expression et le développement d'une stratégie spécifique aux professionnels de l'animation de quartier.

Typologie qu'il conviendrait de nuancer mais dont on remarquera qu'elle exprime principalement les différents modes de légitimité au *nom de quoi*

peuvent exister et agir ces différents comités. À l'exception du troisième modèle où les cadres de la parole sont encore susceptibles d'être modifiés, les jeux paraissent faits dans les deux premiers modèles. Ainsi il y a, d'une part, l'affirmation obligatoire de la possible participation de tout un chacun et il y a, d'autre part, le droit réel à la parole qui ne peut s'exercer, de fait, que dans des règles implicites qui écartent de l'écoute tous ceux qui les ignorent.

Règles internes qui sont l'expression indirecte d'un rapport déterminé à la population dite représentée et qui impliquent tout autant certains types de relations à l'institution politique municipale.

Quel bilan est-il possible de tirer de l'expérience ? Plus de trois ans après leur mise en place, la majorité des comités fonctionnent. Ils sont, dans le plupart des cas, des instances de concertation. Reste à se poser la question de savoir ce qui s'y concerte. Chambre d'enregistrement où se plébiscitent des aménagements de détail qui vont de soi ? Petites luttes internes aux forces de gauche pour s'approprier les bénéfices des opérations réussies ou se rejeter les conséquences de celles qui ratent ? Lieux où devant un peuple témoin — par ailleurs de plus en plus rare — des partisans de l'une ou l'autre des forces de gauche, déguisés soit en habitant du quartier, soit en spécialiste ou expert s'évertuent à faire passer comme seule pertinente la problématisation qui peut légitimer les positions de leurs partis ? Certes, il y a bien eu ça et là « quelques participations des habitants du quartier à la prise de décision qui les concerne », mais il importe de ne pas se leurrer sur la signification globale. On en voudra pour preuve que sauf quelques rares exceptions dans lesquelles a pu se développer une dynamique autonome de certains groupements résidentiels, dynamique aujourd'hui bien « canalisée », le changement d'équipe municipale n'a encore permis l'expression d'aucun nouveau groupe en dehors de ceux qui ont, de tout temps, eu la possibilité de le faire (exemple : les commerçants) et de la plupart de ceux qui ont participé à la victoire électorale. Au contraire même, ce que l'on constate aujourd'hui, c'est la reprise d'une certaine politique de clientélisme et surtout le fait que moins que jamais, un groupement territorial ne peut s'exprimer réellement en tant que tel. Les comités de quartier qui ne reçoivent par ailleurs aucune aide de la part de la

mairie, ne sont mis en avant que dans la mesure où ils permettent de réactiver ou d'accroître les structures d'influences traditionnelles. D'aucuns diront et nombreux sont effectivement ceux qui ne manquent pas de le dire que « dans un environnement hostile, il importe avant tout d'éviter que soit mise en danger la victoire de la gauche qui reste toujours fragile » moyennant quoi ceux que l'on a mobilisés pour cette victoire doivent savoir maintenant que toute volonté de changement doit être jugée au regard de cet objectif prioritaire de conservation.

Jacques Ion, André Micoud
CRESAL
Saint-Étienne

NOTES :

¹ Cet article s'inspire d'une recherche effectuée en 1978-1979 par Jacques Ion, André Micoud et Jean Nizey pour le compte du ministère de l'Environnement. On peut se procurer le rapport complet intitulé : « Association résidentielle et institution municipale — le cas de Saint-Étienne » auprès du CRESAL, ERA du CNRS n° 576, 6 place de l'Hôtel de Ville 42000 Saint-Étienne.

² La CSCV — Confédération syndicale du cadre de vie — est une association à dimension nationale, née en 1976, de l'évolution des APF (Associations populaires des familles).

COMMUNITY DEVELOPMENT JOURNAL

an International Forum

Invites articles of under 5 000 words and letters and news items of under 500 words on any aspect of Community problems and Community work likely to be of interest to an international audience.

Manuscripts should be sent to

*The Editor, Community Development Journal,
Social Administration, The New University of Ulster,
Corelaine, N. Ireland, U.K.*

For *subscriptions* (£ 9.00 or US\$ 19.50 for 3 issues annually), *advertising* (full page £ 70.00, half page £ 40.00), *back-numbers, etc., write to*

*Journal Manager, Oxford University Press, Press Road, Neasden,
London NW10, England.*

OXFORD UNIVERSITY PRESS